

5 € pour quoi faire ?

Seulement 5 € de cotisation pour toute une famille et voici quelques exemples de ce que l'on peut faire...

2009 - 2010

- 360 € offerts aux institutrices de l'école primaire pour l'achat de livres
- Achat d'un micro-onde et d'un appareil photo numérique pour l'école maternelle
- Participation aux diverses manifestations organisées par la commune telles que Carnaval, Noël, Pâques, avec location de jeux en bois, distribution gratuite de bonbons, boissons, chocolats, serpentins, confettis...
- Achat du gros lot de la kermesse de l'école maternelle
- Organisation de la bourse aux jouets, à la puériculture, de concours de châteaux de sable !
- Organisation de divers ateliers d'activités manuelles entièrement gratuits !
- Participation au Téléthon, etc, etc....

En résumé, tout un tas de gestes, d'initiatives et d'actions menés au niveau associatif mais également au niveau scolaire à travers l'aide apportée aux écoles dans leurs projets éducatifs (achat de matériels, participation aux frais de déplacements...).

Aussi, afin que nous puissions continuer dans cette voie, à votre tour de faire un geste. Rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion en ligne sur la page d'accueil du site.